

CHANGEMENT ET RPS

évaluer les impacts humains[®] pour plus d'efficacité

L'Étude d'Impacts Humains du changement[®] (EIH[®]) s'inscrit dans une démarche de prévention du stress et de promotion de la santé au travail.

En analysant rigoureusement les effets du changement sur les individus, leurs appréhensions et leurs attentes, la conduite du changement et son implantation sont facilitées.

LA DÉMARCHE

Tout en valorisant son expertise acquise depuis 1989 dans l'évaluation des risques psychosociaux au travail, Stimulus propose une méthodologie novatrice et originale. Celle-ci s'appuie sur les standards des études de faisabilité / d'impacts aujourd'hui bien connues dans le monde professionnel (impact environnemental, faisabilité technique, faisabilité juridique).

La démarche d'EIH[®] basée sur les dernières recherches et publications scientifiques internationales en psychologie de la santé, en management et en conduite du changement, a pour vocation de s'intégrer dans le pilotage global des projets du changement.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE D'IMPACTS HUMAINS[®] DE CHANGEMENT

Une EIH[®] a plusieurs objectifs :

- Intégrer les aspects humains dans l'analyse des risques en amont des projets de changement
- Développer une organisation du travail qui soit favorable à la santé physique et mentale des salariés impactés par le changement
- Optimiser en conséquence le succès du projet de changement.

DÉROULÉ D'UNE ÉTUDE D'IMPACTS HUMAINS[®] DU CHANGEMENT

Une EIH[®] se déroule habituellement sur quelques semaines et suit le schéma suivant :

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉTUDE D'IMPACTS HUMAINS DU CHANGEMENT[®]

ANALYSE
DE LA DEMANDE

PHASE DE PRÉ
DIAGNOSTIC
SENSIBILISATIONS
ANALYSE
DOCUMENTAIRE
COMITÉ
DE PILOTAGE 1

PHASE
DIAGNOSTIC
ENTRETIENS
INDIVIDUELS

ANALYSE

RESTITUTION &
PLAN D'ACTION
COMITÉ
DE PILOTAGE 2

ACCOMPAGNEMENT
À L'IMPLANTATION
DES PLANS
D'ACTION
RÉUNIONS DE SUIVI

DE 2 À 6 SEMAINES MAXIMUM



IMPACTS HUMAINS MESURÉS

Dans une EIH®, les impacts humains sont variés :



Tout projet de réorganisation ou de restructuration doit mesurer l'impact et la faisabilité humaine du changement."

*Henri LACHMANN, Christian LAROSE, Muriel PENICAUD,
"Bien-être et efficacité au travail"
Rapport remis au Premier Ministre, Février 2010*

PLACE DES EIH®

Fédératrices et engageantes pour la direction, les IRP, le service de santé au travail et les salariés, les EIH® représentent de par leur fiabilité et leurs bases scientifiques, une démarche favorisant le consensus lors d'un processus de changement dans l'entreprise.

Elles sont adaptables à tout type de changement et à tout type de structure et d'entreprise.

Les EIH® sont aujourd'hui considérées comme l'un des éléments essentiels de toute politique de prévention des risques psychosociaux.

Stimulus

contact@stimulus-conseil.com
Tél. : 01 42 96 92 62

Stimulus est agréé expert auprès des CHSCT, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)
Membre fondateur de la FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux)